



LA CLASSE OUVRIÈRE D'ABORD !

Vœux aux agents du SIAAP

Colombes, le vendredi 10 janvier 2020

Chers Collègues,

Le lundi 9 décembre, Madame Emmanuelle WARGON, la Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire, est venue à Seine Aval notamment pour visiter l'unité de clarifloculation. Elle a refusé d'écouter les organisations syndicales au sujet de la sécurité dans nos installations mais elle s'est exprimée devant les journalistes au sujet de l'avenir du SIAAP :

« Il est nécessaire de faire évoluer la gouvernance du SIAAP. Le gouvernement va faire des propositions afin que les collectivités locales de grande couronne soient représentées. » Et d'ajouter qu'« il faudra en passer par le cadre législatif. »

Ces déclarations font écho au rapport de la Chambre Régionale des Comptes Île-de-France du 28 novembre 2018 et aux réponses du préfet qui en appellent au changement de statut du SIAAP vers un syndicat mixte et à un rattachement à la Métropole du Grand Paris.

Il en résulte le problème de la nature de ce syndicat mixte : service public administratif ou service public industriel et commercial ? Avec les évolutions réglementaires récentes ou en attente, se posera alors directement la question du statut des agents et des modalités de leur éventuel détachement en régime de droit privé.

Avec les tenants des politiques des pillages-privatisations qui sont au pouvoir dans notre pays, l'inquiétude est légitime. Les directions successives du SIAAP ont durant des années laissé entendre aux agents que le « Service public compétitif » était la seule réponse possible pour la défense du service public actuel. Ce « Service public compétitif », on en a vu le résultat :

C'est l'instauration de la SEMOP de Valenton ; Ce sont les accidents industriels qui se multiplient ; Ce sont les désorganisations dans les services ; C'est l'accroissement spectaculaire des risques psychosociaux et le dévoiement des comités RPS ; C'est le favoritisme dans les recrutements, les promotions ou l'attribution des primes, indûment refusées aux uns et arbitrairement octroyées aux autres (y compris sous couvert d'erreur !) ; C'est l'emploi des leurres (commissions bidons du dialogue social, compte-rendus bidonnés, etc.) pour contourner les actes ; Ce sont les départs et les déficits des personnels qualifiés ; c'est la promotion d'un management agressif et/ou infantilisant qui met en péril nos installations ; C'est la politique des sanctions injustes contre les plus faibles ; C'est la politique des insultes et des diffamations par affichage publique contre des agents ou des catégories d'agents ; C'est la cogestion pour paralyser l'action syndicale ; C'est la dégradation de la gestion de carrière des agents de la Ville de Paris ; C'est le dévoiement du protocole de fin de grève avec des commissions mystificatrices qui ne prennent pas en compte les revendications des agents et qui by-passent le Comité Technique, notamment pour l'instauration du RIFSEEP des catégories A et B de la filière technique ; C'est la remise en cause des aménagements pour les agents en situation de handicap (ce n'est pas un problème... à l'envers !) ; C'est le refus indu de la reconnaissance de certains accidents du travail ; Etc. etc.

Ni les agents, ni FO-SIAAP n'ont été dupes de cette politique. Le succès historique et hors norme pour eux des grèves de 2019 (obtention pécuniaire pour tous les agents du SIAAP sauf les agents Ville de Paris ou logés, jusqu'à plus de 250€ nets mensuels pour des dizaines agents !) constitue une victoire cinglante contre la politique austéraitre de la Direction Générale, soit dit en passant si mal servie par ses auxiliaires désormais largement discrédités. La grève a aussi été la révolte contre la décomposition organisée par le SIAAP, et le mouvement de reprise par les agents du contrôle sur leurs métiers. Enfin, la participation des agents du SIAAP aux grèves pour le retrait du projet Macron sur les retraites est très bonne selon nos informations. Le blocage de nos installations est à l'ordre du jour, mais la classe ouvrière ne peut substituer sa responsabilité à celles des organisations syndicales pour l'organiser. Quoiqu'il en soit, seul le blocage du pays fera plier le gouvernement.

Pour toutes ces raisons, les revendications de FO sont plus que jamais d'actualité :

- Maintien du statut du SIAAP comme établissement public administratif ; Maintien du statut des agents ;
- Révision à la hausse des effectifs qualifiés pour garantir l'accomplissement de nos missions en toute sécurité ;
- Reconnaissance de la qualification des agents et de leurs métiers ;
- Respect de tous les statuts et de toutes les sujétions ! Le SIAAP doit cesser de saquer les agents de la Ville de Paris, les agents logés et les ceux relevant de la prime informatique ;
- Mise à disposition des moyens nécessaires (notamment des véhicules) ;
- Respect de la réglementation de la fonction publique territoriale en matière de santé et de sécurité au travail afin que toutes les parties prenantes (notamment le CHSCT) puissent véritablement exercer leur rôle ;
- Respect du droit des agents en matière d'accidents de service et notamment la présomption d'imputabilité au service ;
- Arrêt des sanctions disciplinaires injustes contre les agents du rang, et des passe-droits pour les autres ;
- Arrêt des menaces contre les représentants des personnels et contre les agents qui défendent légitimement le droit à exercer leur métier et leurs conditions de travail ;
- Arrêt des discours malsains qui stigmatisent ou insultent les agents ;
- Etc. etc.

Chers Collègues, pour vous et vos familles, recevez nos meilleurs vœux pour cette année 2020.

Citation du jour : « La plus grande partie de nos concitoyens est réduite par l'indigence à ce suprême degré d'abaissement où l'Homme, uniquement préoccupé de survivre, est incapable de réfléchir aux causes de sa misère et aux droits que la nature lui a donné ». Maximilien de Robespierre, dans sa déclaration de candidature aux états généraux de 1788, avocat et homme politique Français, (1758-1794)